



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

31 mars 2025

CONCLUSION DE L'ÉVALUATION

Gatineau, Québec - Exigences en matière de services de la circulation aérienne et de services météorologiques à l'aviation

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile*, L.C. 1996, c. 20 (la *Loi sur les SNA*), la période d'avis de proposition concernant la modification par NAV CANADA des services de navigation aérienne civile à l'aéroport de Gatineau, Québec, est maintenant terminée.

NAV CANADA a examiné les observations des parties prenantes et d'autres participants concernant la modification proposée. L'évaluation a confirmé que toutes les informations pertinentes avaient été soumises de manière appropriée aux étapes antérieures du processus d'étude aéronautique.

Par conséquent, NAV CANADA demandera maintenant à Transports Canada d'approuver les modifications suivantes aux services de navigation aérienne civile :

- 1) Ajuster et augmenter les heures FSS et MF à 15 heures par jour de 1215Z à 0315Z±,
- 2) Installer un AWOS et un ATIS,

De plus, l'étude recommande que les changements suivants – qui peuvent être mis en œuvre en dehors du processus d'étude aéronautique – soient poursuivis :

- 3) Élaborer les révisions du VTPC, et,
- 4) Mettre en place un système de créneaux de formation,

Tout autre commentaire ou question peut être envoyé par écrit à l'adresse suivante :

NAV CANADA
Niveaux de service
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H3
Canada

Par courriel : studies.etudes@navcanada.ca